

Charte du bon usage des moyens informatiques du collège de la Présentation

Entre

Le collège de la Présentation représenté par le chef d'établissement
Et l'élève ou toute personne susceptible d'utiliser Internet dans l'établissement

Préambule

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques et de rappeler les responsabilités des utilisateurs. Elle précise les droits et obligations que l'établissement s'engage à respecter.

Domaine d'application

Les règles et obligations définies dans cette charte s'appliquent à tout utilisateur des moyens informatiques de l'établissement ainsi que des ressources extérieures accessibles via Internet.

Services proposés

L'établissement met à disposition de l'utilisateur, dans la mesure de ses capacités techniques, un accès au réseau Internet et Intranet.

Conditions d'accès

Le droit d'accès au système informatique est soumis à autorisation. Ce droit est limité à des activités conformes aux missions de l'école (recherche, aide au travail, travaux scolaires, ...). Tout utilisateur ne peut avoir accès au réseau qu'après l'acceptation de la Charte. La connexion au réseau informatique doit se faire avec l'approbation de la personne en charge de l'élève (enseignant, documentaliste, surveillant, ...). Aucune salle du collège n'est en accès libre pour les élèves.

Principes de base

Tout utilisateur est responsable de son utilisation des ressources informatiques ; il s'engage à ne pas effectuer des opérations pouvant nuire au fonctionnement du réseau, à l'intégrité de l'outil informatique. Pour ces raisons l'utilisation de matériel de sauvegarde personnel (disquette, CDROM, clé USB, ...) est soumise à l'autorisation des responsables des salles informatiques. L'utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait des données qu'il récupère sur Internet par l'intermédiaire de l'infrastructure du collège, notamment en terme de droit de reproduction, d'utilisation, de détournement éventuel de ces informations, et sur la nature de ces informations (réserve éventuelle quant à la véracité des informations rapportées, à caractère raciste, pornographique, pédophile, moralement répréhensible ou illégal).

Confidentialité

Les fichiers d'un utilisateur doivent être considérés comme privés même s'ils sont accessibles à d'autres utilisateurs. L'utilisation des fichiers d'un utilisateur exige l'accord formel de ce dernier. La confidentialité et l'intégrité des données véhiculées sur Internet ne sont pas garanties.

Respect des droits de propriété et droits d'auteurs

La législation interdit à tout utilisateur de faire des copies de logiciels commerciaux quel qu'en soit l'usage. Les copies de sauvegarde sont la seule exception. Les copies illicites constituent le délit de contrefaçon. Les graveurs de CDROM ne sont pas en libre service et ne doivent être utilisés que sous la responsabilité de la personne compétente et dans le respect de la loi. Les copies de CD audio, vidéos ou de jeux sont interdites.

Respect du droit à l'image

La mise en ligne sur le site du collège ou sur tout autre site, de photos d'élèves est soumise à l'autorisation des parents. En aucun cas ces images ne peuvent faire l'objet d'activités commerciales et être redistribuées. Une autorisation individuelle signée par les parents est obligatoire.

Le site du collège

Le site du collège est administré par le webmestre sous la responsabilité du Chef d'Établissement.

Sanctions applicables

La loi, les textes réglementaires et cette propre charte définissent les droits et obligations des personnes utilisant les moyens informatiques.

Tout utilisateur n'ayant pas respecté la loi pourra être poursuivi pénalement.

De plus, les utilisateurs ne respectant pas les règles et obligations dans la charte sont également passibles de sanctions disciplinaires telles que l'interdiction de l'accès aux ordinateurs ou toute autre sanction prévue dans le règlement intérieur.